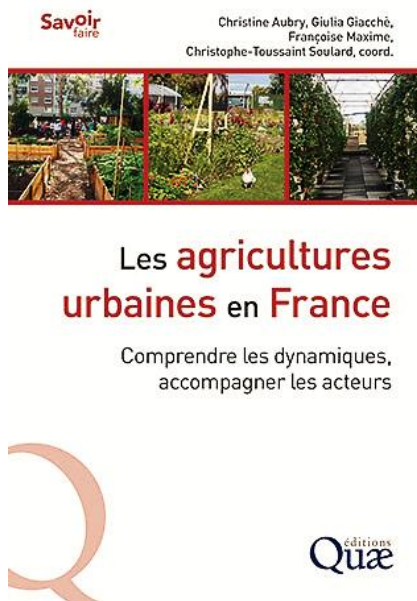


**Christine Aubry¹, Giulia Giacchè²,
Françoise Maxime³, Christophe-Toussaint Soulard⁴
(Coordinateurs scientifiques)**

Les agricultures urbaines en France⁵

Comprendre les dynamiques, accompagner les acteurs



**Présentation par
François Papy⁶**

Le titre est au pluriel : les agricultures urbaines. On comprend vite pourquoi. Ces agricultures sont déjà bien différentes entre les pays du Sud où elles répondent surtout à des enjeux alimentaires et ceux du Nord où, sauf en période de guerre, ces enjeux ne sont pas aussi prioritaires. Outre la fourniture alimentaire, les agricultures urbaines peuvent y avoir des objectifs d'éducation à l'alimentation, aux services environnementaux comme la lutte contre les îlots de chaleur, à la valorisation des déchets urbains, mais aussi de lien social et intergénérationnel, etc.... Si bien que, même en restant en France, comme le dit le titre, les causes de diversité sont grandes. Aussi n'est-il pas étonnant que soixante personnes aient contribué à l'ouvrage, ce qui dit le mérite de l'équipe d'animation d'avoir conçu un plan en chapitres bien organisés en deux parties. La première porte sur les questions vives de recherche, la seconde, sur des méthodes d'accompagnement, mises en grande partie sous forme de fiches.

¹ Ingénieure de recherche à l'INRAE, enseignante à Agro Paristech, directrice scientifique d'Exp'AU, Membre correspondante de l'Académie d'agriculture de France.

² Agronome, docteur en aménagement du territoire, coordinatrice Exp'AU.

³ Agronome, Chargée du partenariat et transfert pour l'innovation d'INRAE.

⁴ Directeur du département ACT de l'INRAE.

⁵ Éditions Quæ, Collection : Savoir faire, octobre 2022, 224 pages, ISBN : 978-2-75923-563-6, 29,50 € (livre papier), 19,99 € (version numérique).

⁶ Directeur de recherche honoraire de l'INRA, Membre émérite de l'Académie d'agriculture de France.

Dans la **première partie**, intitulée « **Connaître** », comportant six chapitres, le premier analyse la diversité des formes d'agriculture urbaine et de leurs modèles économiques. Ce chapitre ne classe pas des types, il donne des principes de classification. Il n'y a pas de typologie unique. Tout dépend des critères choisis : localisation, niveau d'artificialisation, objectifs, modèle économique, organisation individuelle ou collective, etc. En croisant les critères, plusieurs typologie sont possibles qui d'ailleurs évoluent dans le temps. Au sein des villes, elles-mêmes fort diverses, ce n'est pas tant par leur localisation que les agricultures urbaines se distinguent que par les fonctions qu'elles y jouent, faites de flux de produits alimentaires ou non et de fertilisants organiques, mais aussi d'échanges immatériels ; ainsi que par la diversité des formes agroécologiques qu'elles prétendent avoir.

La présence ou non d'élevage est un élément de cette diversité. Assez fréquent en ville jusque dans les années 1960-1970 chez les laitiers-nourrisseurs, l'élevage avait disparu et renaît. Sa forme la plus médiatisée, notamment dans l'urbain dense, est l'éco-pâturage. Il en existe une infinie variété selon les acteurs publics qui le recherchent, selon les éleveurs, ou encore les relations avec les habitants, ... A côté de l'éco-pâturage existent de nombreux cas d'élevage en ville, souvent encouragés par les collectivités territoriales. La fonction pédagogique est fréquente, à côté de plus spécifiques comme l'encouragement à l'élevage de poules pour réduire la collecte des ordures ménagères, l'élevage de chevaux à des fins thérapeutiques ou de traction. En tous les cas la présence d'animaux en ville interroge sur les rapports que les citoyens entretiennent avec eux.

Pratiquer de l'agriculture urbaine pose la question de la disponibilité des sols. Ceux que l'on récupère dans des espaces urbanisés sont très remaniés, souvent bien dégradés et pollués. Mais pas tous. Le mieux, bien sûr, est d'arrêter l'étalement urbain qui progresse malgré les outils juridiques de réglementation. Il faut arriver à articuler urbanisme et projets agricoles. C'est ce qui se fait dans certains projets d'urbanisme qui prennent en compte, en amont, la qualité des sols en la cartographiant pour orienter les décisions de planification. Pour réparer l'avenir de nos villes à côté des architectes urbanistes, doivent se manifester des écologues, géographes, agronomes pour gérer la multifonctionnalité de ces espaces et optimiser les services écosystémiques.

Outre le service d'approvisionnement alimentaire qui est très variable selon le contexte géographique, mais qui peut être exceptionnellement important (à Alençon, les potagers domestiques fournissent 18% de la consommation de légumes des habitants), les principaux services écosystémiques portent sur la biodiversité et surtout sur des services de régulation : régulation du microclimat, en participant à la végétalisation urbaine qui réduit les îlots de chaleur, du climat global dans la mesure où certaines formes d'agriculture urbaine fixent du carbone, ainsi que de la qualité de l'air encore que ce sont plutôt les formations arborées (parcs, jardins, arbres d'alignement) qui jouent ce rôle. Les formes d'agriculture en plein sol ou en toiture sur substrat, si ce dernier est assez épais, réduisent très sensiblement le ruissellement qui est très fort en ville et, par suite, les rejets de polluants dans les rivières et les plans d'eau. La ville est une mine de biodéchets encore peu collectés que différentes formes d'agricultures urbaines peuvent absorber ayant ainsi une autre fonction de régulation. Même si, comme infrastructure verte, les agricultures urbaines permettent souvent de contrebalancer les impacts négatifs environnementaux de l'urbanisation, on doit noter qu'en retour elles souffrent des polluants atmosphériques de la ville qui peuvent rendre non comestibles leurs produits, mais aussi qu'elles peuvent engendrer des nuisances comme des allergies aux pollens de nombreuses espèces. Voilà de nombreux chantiers de recherches transdisciplinaires que l'extrême diversité de situations disséminées dans l'espace urbain rend difficile à aborder.

La première partie s'achève par deux chapitres l'un traitant de la vocation sociale de l'agriculture urbaine, l'autre des systèmes alimentaires territorialisés. Aux jardins ouvriers et cités-jardins de la fin du XIX^e siècle, conçus comme projets politiques pour corriger les inégalités sociales inhérentes à l'industrialisation de l'économie, ont succédé, un siècle plus tard, des politiques de la ville intégrant aux dimensions sociales et alimentaires des préoccupations environnementales. Cependant, dès que les espaces cultivés en ville se trouvent menacés, apparaissent des mouvements pour la justice

alimentaire. Ces mouvements ont été plus précoces dans les pays anglo-saxons qu'en France -et plus généralement en Europe- où l'approvisionnement alimentaire des villes était plus contrôlé. De plus en plus inscrites dans une optique d'économie sociale et solidaire (ESS), les agricultures urbaines associent aux finalités alimentaires la création d'emplois d'insertion et des démarches d'économie circulaire (réemploi, recyclage). Elles prennent des formes variées selon la façon dont elles sont organisées et les finalités principales de leurs activités : jardins privés de l'habitat individuel qui contribuent au développement social des quartiers, jardins collectifs créés par des groupes de citoyens, rassemblés ou non en associations ou par des institutions, qui sont des espaces de bien-être collectif en relation à la nature, jardins thérapeutiques, jardins d'insertion sociale par l'emploi pour lutter contre l'exclusion des personnes vulnérables, fermes à vocation pédagogique et éducative. Jusqu'à présent la vocation sociale de l'agriculture urbaine va plus ou moins de soi. Mais face au développement d'organisations à but lucratif, les bailleurs et les politiques ont besoin d'indicateurs permettant d'évaluer les bénéfices sociaux.

C'est un autre angle de vue qui est adopté dans le chapitre suivant. Comment les agricultures urbaines participent-elles à l'intégration des liens entre la ville et l'agriculture que cherchent à établir les systèmes alimentaires territorialisés ? Considérés, dans les années 1960, comme réserves pour l'urbanisation, les espaces agricoles tardent à être intégrés à la planification urbaine jusqu'au moment où, dans les années 1990, l'étalement urbain devient un phénomène contre lequel il faut lutter. Puis, la multifonctionnalité de l'agriculture étant reconnue, ils sont intégrés dans les schémas de cohérence territoriale (SCoT). La crise économique et alimentaire de 2008 réactualise le risque de pénurie alimentaire. Des villes commencent alors à se demander comment nourrir leurs habitants. Les auteures du chapitre analysent comment les agricultures urbaines et péri-urbaines sont intégrées dans les politiques alimentaires territorialisées de plusieurs métropoles françaises : Bordeaux, Toulouse et Clermont-Ferrand. Elles y analysent comment au cours du temps se sont fabriquées de nouvelles relations entre acteurs institutionnels, associatifs et citoyens, non exemptes de conflits, ainsi qu'entre espaces proches et lointains. Bien que l'autonomie alimentaire soit totalement illusoire sur les territoires de ces métropoles, ces dernières recherchent son amélioration en privilégiant une relative proximité et le lien direct dans l'approvisionnement. Ces contacts entre territoires ne passent plus par une logique de filière qui fait transiter les produits sur des plateformes centralisées. Ceci m'incite à souligner qu'ils relèvent plus du principe de subsidiarité que du principe, dominant dans l'Union européenne, de libre circulation des marchandises. Intégrées à une politique alimentaire territorialisée, les agricultures urbaines relient le mouvement de végétalisation de la ville à celui d'agricolisation justifiée par la production de ressources alimentaires.

Cette première partie de l'ouvrage très riche, véritable mine bibliographique, fruit de la collaboration d'une grande diversité de discipline, fait le point des acquis actuels de la recherche scientifique sur les différentes formes d'agricultures urbaines, la diversité de leurs fonctions et de leurs trajectoires. Attestant de la dynamique des recherches en la matière, la conclusion de cette partie se termine par un aperçu des travaux en cours sur la diversification toujours active des formes d'agricultures urbaines, les problèmes fonciers qu'elles rencontrent, la résorption des inégalités, leur intégration dans des politiques alimentaires territorialisées.

La seconde partie : « Accompagner, outiller, former », en six chapitres également, est d'une autre facture. Complémentaire de la première elle atteste la volonté d'opérationnalité des éditeurs de l'ouvrage. Différents outils d'aide à la décision qui y sont présentés, sous forme de fiches dans plusieurs des chapitres, fruits de recherches participatives coconstruites entre mondes de la recherche et de l'action. Ces outils s'avèrent d'autant plus nécessaires que les innovations en agricultures urbaines sont souvent portées par des acteurs peu au fait des questions agricoles. Le premier chapitre présente plusieurs outils pour gérer le foncier agricole : une plateforme collaborative, conçue par Terre de liens et l'Inrae, capitalise les initiatives innovantes et structure un réseau multi-acteurs, un jeu sérieux, à partir de situations fictives, favorise l'apprentissage au sein d'un collectif d'acteurs aux intérêts parfois

antagonistes, des kits de bâtiments démontables permettent de s'adapter aux situations de précarité foncière... La qualité des sols urbains est souvent peu propice à des projets agri-urbains. Le second chapitre aide aux décisions des collectivités locales en proposant une démarche de gestion des risques sanitaires liés à la contamination des sols et un outil d'évaluation des potentialités des sols pour optimiser les projets. Le chapitre suivant accompagne des projets agri-urbains de façon générale mais aussi dans des situations bien définies : aménagement de toitures-terrasses ou accompagnement de micro-fermes. Pour répondre à des questions soulevées dans la première partie sur la contribution des agricultures urbaines à l'alimentation et à la santé des citoyens, le quatrième chapitre présente un schéma d'ensemble d'évaluation de cette contribution, précieux pour les responsables des collectivités urbaines. Une attention particulière est portée sur les publics précaires.

Cependant l'accompagnement des acteurs de l'aménagement agri-urbain ne peut se résumer à la présentation d'outils sous forme de fiches. Comme nous avons vu que chaque entité urbaine avait sa spécificité et son histoire en matière d'agri-urbanisme, l'échange de récits est instructif pour tous. C'est ce que propose le chapitre suivant, en présentant les spécificités des agricultures urbaines dans trois cas : Aix-Marseille-Provence, Grande-Synthe et Montpellier. La spécificité de la métropole d'Aix-Marseille-Provence est d'être polycentrique et, en superficie, la plus grande de France. Largement pourvue en espaces naturels et agricoles c'est une métropole-jardin. Mais 90% de la production maraîchère du territoire sont consommés ailleurs et c'est dans cette situation bien spécifique que la métropole cherche à développer une politique agri-urbaine dans un contexte de pression foncière particulièrement forte. A Grande-Synthe la politique d'agriculture urbaine est toute autre. Cette commune fortement industrialisée dans les années 1960, subissant maintenant des fermetures de sites, connaît chômage et pauvreté qu'accroît encore l'arrivée de migrants. Mais depuis le début de ce siècle elle fait l'objet d'une politique volontairement écologique qui développe un projet agri-urbain et alimentaire (100 % de repas bio dans les cantines scolaires) ambitieux visant à faire face à la misère sociale. Membre de la Communauté urbaine de Dunkerque, Grande-Synthe en constitue un projet pilote. Sous l'impulsion d'un architecte et sur la base d'expertises cartographiques d'agronomes et de géographes, dès le début des années 2000, Montpellier a été pionnière dans l'élaboration d'un SCoT fondé sur l'aménagement des espaces agricoles et naturels. La métropole développe actuellement une politique agroécologique et alimentaire réputée qui entreprend des actions d'acquisition foncière publique, d'approvisionnement alimentaire local particulièrement auprès des populations les plus démunies, et recrée la complémentarité de systèmes vigne/élevage. Même si cette politique ne porte que sur un faible volume du système alimentaire dominant elle constitue le début d'une évolution déjà bien engagée.

C'est toujours dans le souci de s'adresser aux acteurs publics et privés de l'agri-urbanisme que l'ouvrage s'achève par un chapitre qui fait le point sur des formations qui ont commencé à exister au tout début du siècle. On peut dire que ce chapitre vient très bien en fin d'ouvrage. Car il montre, en effet, comment entre recherche, actions sur le terrain et formation se sont tissés des liens mobilisant une diversité de disciplines pour préparer à une diversité de métiers dans une relation réciproque entre connaissance et action. Construire un langage commun à de multiples disciplines pour innover de façon continue avec des acteurs de terrain et former d'autres acteurs, porteurs et accompagnateurs de projets, avec des formations plus techniques pour les premiers, plus sociales pour les autres, voilà les intentions pédagogiques de ce dernier chapitre.

Il conclut un ouvrage de premier plan sur les agricultures urbaines tant pour des étudiants, enseignants et chercheurs que pour les différents acteurs de l'aménagement agri-urbain, mais, sans le dire, il est aussi un bon exemple pour des réflexions épistémologiques sur les relations recherche/action/apprentissage. Il faut dire que le sujet s'y prête bien.
